



LIBERTÉ D'EXPRESSION EN DANGER !

En Haute-Savoie :

2 Secrétaires de l'Union Départementale, **Jean-Paul Larèse et Luc Sinkiewicz**, convoqués à un procès le **Vendredi 19 Avril 2013**.

Ils sont poursuivis pour diffamation, en fait pour avoir dénoncé des conditions de travail d'un autre temps et alerter les Salariés(es).

Au niveau national :

Dans l'accord scélérat du 11 Janvier 2013 signé entre le MEDEF et la CFDT, la CFTC et la CFE/CGC, il est stipulé «**LE RENFORCEMENT DE L'OBLIGATION DE DISCRÉTION POUR LES ÉLUS**».

En clair :

Désormais, si cet accord était transposé dans la loi, le Patron pourrait interdire aux élus d'informer les Salariés(ées) des mauvais coups qu'il annonce lors d'une réunion de CE, notamment...

**C'EST UNE ATTEINTE SANS PRÉCÉDENT
À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
DES ÉLUS ET MANDATÉS
ET C'EST ÉVIDEMMENT LE MOYEN
DE TENTER D'EMPÊCHER
TOUTES INTERVENTIONS DES SALARIÉS(ÉES)
CONTRE DES ATTAQUES SUR L'EMPLOI
OU DES DÉCISIONS ÉCONOMIQUES
DANGEREUSES POUR L'AVENIR
DE L'ENTREPRISE !**



TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, EN SOUTIEN À JEAN-PAUL ET LUC

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, POUR CONDAMNER
TOUTE ATTEINTE À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE
VENDREDI 19 AVRIL 2013**

dès 8 heures devant le Palais de Justice à Annecy